

**Extrait du Registre des Délibérations
Comité Syndical**

Séance du mardi 17 décembre 2024

Date de la convocation : lundi 9 décembre 2024

Étaient Présents :

Membres titulaires :

Nicolas PATRIARCHE, Jean-Claude BOURIAT, Michel CAPERAN, Jean-Yves COURREGES, BALEIX Jean-Michel, BERTONAZZI Kenny, BILE Michel, BOUCHANNAFA Najja, CALDERONI Jean-Louis, CASTET Eric, CLABE Frédéric, DAMIAN-PICOLLET François, DANAN Gilbert, DENAX Jean-Marc, DUDRET Victor, DUVIGNAU Philippe, GOMMY Frédéric, LACOSTE Yves, LAURAND Régis, LEROUX-MENESTREY Jacques, LOCATELLI Jacques, MARTEEL Françoise, NAHON André, RODRIGUEZ Karine, ROY Pauline, SEGOT Joël, WOLFS Patricia.

Membres suppléants :

NE Marie-Claire suppléée par RIVIERE Didier, PEES Francis suppléé par ROUSSELET Patrick.

Étaient représentés :

ARDOY Monique a donné pouvoir à DANAN Gilbert, BAYROU François a donné pouvoir à PATRIARCHE Nicolas, MESTELAN Marie-Laure a donné pouvoir à BERTONAZZI Kenny, PERES Jean-Louis a donné pouvoir à CAPERAN Michel.

Étaient excusés :

AMARA Mohamed, BARTOLOMEO Patrice, BERNOS Michel, BONNEMASON-CARRERE Christelle, CHENEVIÈRE Thibaud, DAVAN Frédéric, DUMAS Stéphanie, ISAAC-LAVIGNE Gwendoline, JACOTTIN Arnaud, JOHNSON-LE-LOHER Clarisse, LIPSOS-SALLENAVE Véronique, MARQUE Bernard, REVEL Valérie.

Étaient absents :

BAREILLE Muriel, BUSSY Marion, LALANNE Jean-Yves, TESSON Gilles.

Secrétaire de séance : ROY PAULINE

3 – Compte rendu des décisions prises en application de l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales

Rapporteur : Nicolas PATRIARCHE

Mesdames, Messieurs,

01 – Signature de l'annexe 1 valant avenant à la convention de groupement de commandes pour les prestations de services de traiteurs et portant adhésion du Syndicat Mixte Béarn Pau Pyrénées Mobilités à ce groupement de commandes.
(Décision du 19 juin 2024)

02 – Restitution de 9 véhicules mis à disposition par la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées propriétaire de ce bien.
(Décision du 27 juin 2024)

03 – Afin de renouveler le système radio utilisé par la STAP-Idelis des antennes radio et du matériel informatique afférent seront implantés sur le château d'eau de Morlaàs, moyennant une redevance annuelle de 500€ (sommes non assujettie à la TVA).
(Décision du 5 juillet 2024)

04 – Restitution de 2 véhicules mis à disposition par la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées propriétaire de ce bien.
(Décision du 15 juillet 2024)

05 – Restitution de 2 véhicules mis à disposition par la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées propriétaire de ce bien.
(Décision du 27 juillet 2024)

06 - Sorti de l'actif d'une navette électrique afin que ce véhicule puisse être remplacé par un nouveau immatriculé sous le numéro DL-764-PG.
(Décision du 7 août 2024)

07- Sorti de l'actif d'une navette électrique afin que ce véhicule puisse être remplacé par un nouveau immatriculé sous le numéro DL-792-PG.
(Décision du 7 août 2024)

08- Sorti de l'actif d'une navette électrique afin que ce véhicule puisse être remplacé par un nouveau immatriculé sous le numéro DL-810-PG.
(Décision du 7 août 2024)

09 - Sorti de l'actif d'une navette électrique afin que ce véhicule puisse être remplacé par un nouveau immatriculé sous le numéro EC-782-SP.
(Décision du 7 août 2024)

10 – Versement de l'aide spécifique pour l'achat d'un VAE, vélo pliant ou vélo cargo aux administrés selon la liste annexée concernant la période d'aide versée pour les dossiers instruits au mois de juillet 2024 – envoi 1
(Décision du 7 août 2024)

11 – Versement de l'aide spécifique pour l'achat d'un VAE, vélo pliant ou vélo cargo aux administrés selon la liste annexée concernant la période d'aide versée pour les dossiers instruits au mois de juillet 2024 – envoi 2
(Décision du 7 août 2024)

12 – Versement de l'aide spécifique pour l'achat d'un VAE, vélo pliant ou vélo cargo aux administrés selon la liste annexée concernant la période d'aide versée pour les dossiers instruits au mois de juillet 2024 – envoi 3
(Décision du 7 août 2024)

13 – Versement de l'aide spécifique pour l'achat d'un VAE, vélo pliant ou vélo cargo aux administrés selon la liste annexée concernant la période d'aide versée pour les dossiers instruits au mois de juillet 2024 – envoi 4
(Décision du 7 août 2024)

14 – Versement de l'aide spécifique pour l'achat d'un VAE, vélo pliant ou vélo cargo aux administrés selon la liste annexée concernant la période d'aide versée pour les dossiers instruits au mois de juillet 2024 – envoi 5
(Décision du 7 août 2024)

15 – Versement de l'aide spécifique pour l'achat d'un VAE, vélo pliant ou vélo cargo aux administrés selon la liste annexée concernant la période d'aide versée pour les dossiers instruits au mois de juillet 2024 – envoi 6
(Décision du 7 août 2024)

16 – Versement de l'aide spécifique pour l'achat d'un VAE, vélo pliant ou vélo cargo aux administrés selon la liste annexée concernant la période d'aide versée pour les dossiers instruits au mois de juillet 2024 – envoi 7
(Décision du 7 août 2024)

17 – Versement de l'aide spécifique pour l'achat d'un VAE, vélo pliant ou vélo cargo aux administrés selon la liste annexée concernant la période d'aide versée pour les dossiers instruits au mois de juillet 2024 – envoi 8
(Décision du 7 août 2024)

18 – Versement de l'aide spécifique pour l'achat d'un VAE, vélo pliant ou vélo cargo aux administrés selon la liste annexée concernant la période d'aide versée pour les dossiers instruits au mois de juillet 2024 – envoi 9
(Décision du 7 août 2024)

19 – Versement de l'aide spécifique pour l'achat d'un VAE, vélo pliant ou vélo cargo aux administrés selon la liste annexée concernant la période d'aide versée pour les dossiers instruits au mois de juillet 2024 – envoi 10
(Décision du 7 août 2024)

20 – Versement de l'aide spécifique pour l'achat d'un VAE, vélo pliant ou vélo cargo aux administrés selon la liste annexée concernant la période d'aide versée pour les dossiers instruits au mois de juillet 2024 – envoi 11 + Pro
(Décision du 7 août 2024)

21 – Signature de la convention de groupement de commandes permanent pour la location, l'entretien de mobiliers urbains d'information et de la gestion de la publicité du Syndicat Mixte Béarn Pau Pyrénées Mobilités.
(Décision du 27 août 2024)

22 – Signature de la convention de groupement de commandes permanent pour l'achat et l'entretien de vélos à assistance électrique de service ainsi que le reconditionnement des batteries.
(Décision du 27 août 2024)

23 – Sollicitation du fond vert pour le futur système de vélos en libre-service, dont le montant de 500 000 € est inscrit au Plan Pluriannuel d'Investissement (année 2025).
(Décision du 3 octobre 2024)

**Conclusions adoptées
A l'unanimité**

**Suivent les signatures,
Pour extrait conforme,**



**Nicolas PATRIARCHE
Président de Pau Béarn Pyrénées
Mobilités**